



Frontières syllabiques flottantes et variabilité des timbres vocaliques: l'exemple du français de Marseille

Jean-Philippe Watbled, Denis Autesserre

► To cite this version:

Jean-Philippe Watbled, Denis Autesserre. Frontières syllabiques flottantes et variabilité des timbres vocaliques: l'exemple du français de Marseille. Variabilité et spécificité du locuteur : Études et applications, Société française d'acoustique, Groupe de la communication parlée, Jun 1989, Marseille-Luminy, France. pp.32-35. hal-03164492

HAL Id: hal-03164492

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03164492>

Submitted on 10 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

D. AUTESSERRE

Université de Provence, Institut de Phonétique; URA 261, CNRS

J. Ph. WATBLED

Université de Provence, Institut d'Etudes anglo-américaines

FRONTIERES SYLLABIQUES FLOTTANTES ET VARIABILITE DES TIMBRES VOCALIQUES: L'EXEMPLE DU FRANCAIS DE MARSEILLE

Introduction

Lorsqu'il s'agit de définir la spécificité du français méridional, les linguistes s'accordent sur l'absence d'oppositions distinctives entre les voyelles d'aperture intermédiaire, dont l'ensemble est donc réduit à /E, O, Ø/ dans les formes sous-jacentes. L'accord se fait aussi sur la distribution des allophones correspondants en syllabe accentuée. Nous pensons que l'analyse mérite d'être poussée davantage, et qu'il est nécessaire de préciser aussi la distribution des timbres vocaliques en position non accentuée.

Bien que la nature de l'accent en français ne fasse pas l'unanimité chez les linguistes, cette notion est néanmoins utilisée généralement pour rendre compte de la distribution des timbres. Le fait de ne pas avoir précisé à quel niveau structurel était appliquée cette notion d'accent entraîne souvent des difficultés, en particulier il n'est pas toujours facile de savoir si le descripteur se réfère à un accent de mot ou à un accent de groupe. En ce qui nous concerne, nous considérons que chaque mot possède un accent lexical sous-jacent, et que le passage en discours nécessite l'utilisation de règles de désaccentuation.

Distribution des timbres sous l'accent

Le français méridional dans sa variété marseillaise présente une généralisation de la "loi de position" sous l'accent. On rencontre en effet l'allophone fermé en syllabe ouverte, et l'allophone ouvert en syllabe fermée:

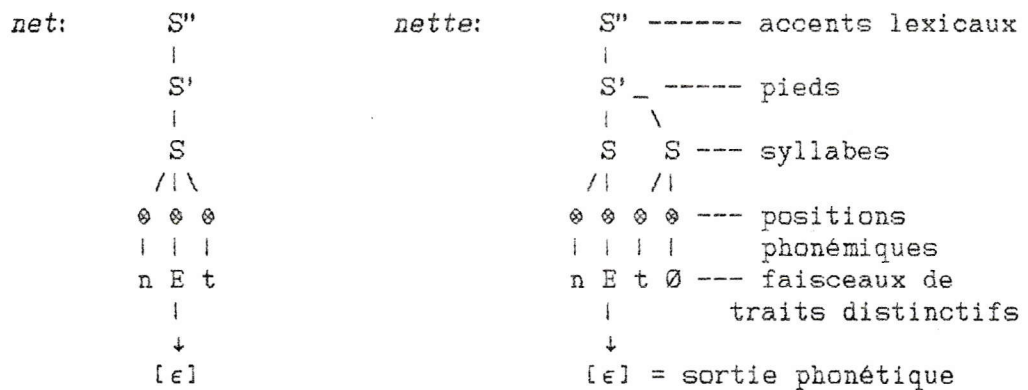
— syllabe ouverte: *né* [ne], *peu* [pø], *pot* [po]

— syllabe fermée: *net* [net], *peur* [pœR], *port* [pɔR]

Le cas des mots accentués sur la pénultième, et dont la syllabe finale comporte donc un schwa, est rattaché habituellement à la catégorie précédente, puisqu'on trouve également un timbre ouvert:

nette ['netø], *heure* ['œRø], *pore* ['pɔRø]

Nous pensons que ce regroupement nécessite une même explication formelle, et donc une seule règle malgré une structure syllabique différente. Pour cela nous faisons appel à des niveaux d'organisation supérieurs à la syllabe. Les représentations des formes sous-jacentes de *net* et *nette*, par exemple, sont:



Chaque symbole S, S', ou S'' est relié par une barre verticale à l'unité la plus forte de l'étage immédiatement inférieur et par des barres obliques aux unités faibles. Ainsi chaque voyelle constitue l'unité forte de la syllabe (S), et la première syllabe du pied (S') constitue l'unité forte de ce dernier. On voit ainsi que le même allophone [ɛ] apparaît en raison des mêmes relations de dépendance dans les deux représentations. La règle peut être formulée de la façon suivante:

Le timbre de la voyelle est ouvert quand un symbole (⊗ ou S) qui la domine à un étage quelconque gouverne le symbole à sa droite: dans le premier cas c'est le ⊗ dominant /E/ qui gouverne le ⊗ dominant /t/; dans le second cas, c'est le S dominant (indirectement) /E/ qui gouverne le S dominant (indirectement) le schwa final.

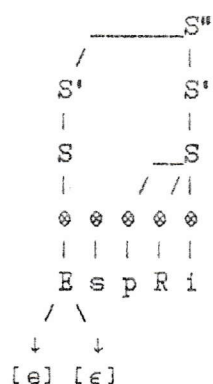
Distribution des timbres hors l'accent

En syllabe ouverte, on constate une généralisation du timbre fermé comme sous l'accent, qu'il s'agisse de /E/, de /O/ ou de /Ø/, réalisés alors [e, o, ø]. Exemples: *épris* [ɛpRi], *soleil* [solɛj], *peureux* [pøRø]. On ne peut totalement exclure la présence de réalisations ouvertes, comme c'est le cas pour la voyelle de la première syllabe du mot *derrière*; en ce qui concerne *septième*, *treizième*, *seizième*, l'explication apparaît surtout morphologique: le recours à une dérivation cyclique est parfaitement plausible.

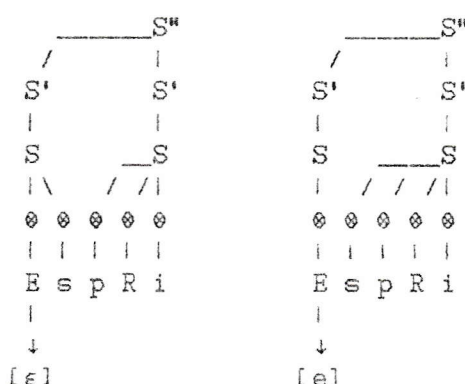
En syllabe fermée par les consonnes /l, R/, on trouve surtout les timbres ouverts: *perlé*, *paltron*.

En syllabe fermée par toute autre consonne, la situation est assez fluctuante, tant en ce qui concerne l'utilisation du timbre vocalique (ouvert ou fermé) que la coupe syllabique. Ces phénomènes, déjà signalés pour des variétés non méridionales par Martinet & Walter (1973), se retrouvent à Marseille. Nous parlerons dans ces cas, à titre d'hypothèse, de syllabes à frontière flottante, par analogie avec la notion de segment flottant (Encrevé 1988). Ainsi le mot *esprit* est réalisé tantôt [ɛspRi], et tantôt [ɛspRi], en laissant penser que la coupe syllabique a été [ɛsɛspRi] dans la première variante, et [ɛsɛspRi] dans la deuxième. Il pourrait s'agir d'un conflit entre une tendance, présentée comme universelle, à la syllabation ouverte, et les règles spécifiques de syllabation du français. D'un point de vue formel, le flottement sera représenté par l'absence d'attache du point ⊗ qui domine la consonne /s/ à un quelconque noeud syllabique (S) dans le cas de variations intra-individuelles:

Variation intra-individuelle
[$\$e\$pRi\$$] et/ou [$\$e\$spRi\$$]



Variation inter-individuelle
[$\$e\$pRi\$$] ou [$\$e\$pRi\$$]



Nous ne pouvons exclure une deuxième hypothèse, celle d'une tendance à la fermeture du timbre vocalique hors l'accent, même dans le cas d'une syllabe fermée: [ʁesʁi].

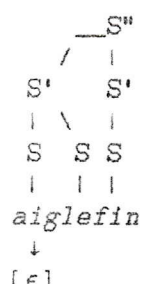
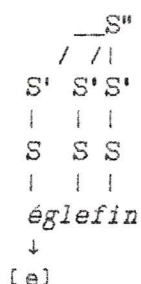
En syllabe ouverte suivie de syllabe avec schwa, on constate une variabilité dans la réalisation de /E, O, Ø/, que le schwa soit stable ou non, dans des mots tels que:

— céleri, médecin, ocelot, lieutenant etc... (schwa instable, mais en général réalisé dans la variété étudiée)

— *Etretat*, *écrevisse*, etc... et surtout *églefin*, *aiglefin*, *aigrefin*, mots pour lesquels les différentes graphies témoignent bien de cette hésitation quant au choix du timbre vocalique.

La règle énoncée plus haut, et que nous rappelons ici, rend bien compte de cette variabilité des timbres:

Le timbre de la voyelle est ouvert quand un symbole (< ou S) qui la domine à un étage quelconque gouverne le symbole à sa droite.

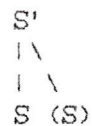


Dans les deux cas, on a la même suite de phonèmes, avec /E/ à l'initiale. La variation concerne donc le niveau suprasegmental, et à la sortie phonétique le timbre vocalique est conditionné par l'organisation suprasegmentale. Cette position diffère de celle qui est prise habituellement, et qui essaie de régler le problème au seul niveau phonématique. On notera l'analogie entre le traitement appliqué à *aiglefin* et celui appliqué sous l'accent au mot *aigle*.

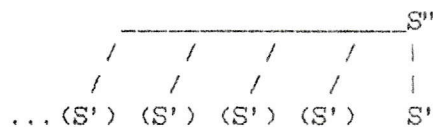
Spécificité du français méridional

Cette approche multi-linéaire nous permet de rendre compte de la spécificité du parler étudié ici, qui est à rechercher plutôt dans le système phonématique aux oppositions en nombre plus réduit (en ce qui concerne les voyelles orales), que dans l'organisation suprasegmentale proprement dite. En effet, les deux groupes d'usages — méridionaux et non méridionaux — obéissent aux mêmes contraintes métriques:

— le pied ne peut avoir que la structure suivante:



— l'accent lexical (dans les formes sous-jacentes) domine le dernier pied du mot; en d'autres termes, le noeud S' domine le dernier S' :



Conclusion

Les principes théoriques semblent bien établis, mais il conviendra à présent de vérifier leur validité par d'autres enquêtes étendues. En effet, s'il est clair que tous les locuteurs d'une variété donnée de français subissent un ensemble commun de contraintes, tant segmentales que suprasegmentales, ils ne les utilisent pas tous de la même façon pour un sous-ensemble donné du lexique, ce qui ne remet pas en question l'unité du système propre à cette communauté linguistique. Les enquêtes ultérieures nous permettront de déterminer la partie du lexique affectée, ainsi que sa latitude de variation.

Références bibliographiques:

- Durand, J. (1986): *Dependency and Non-Linear Phonology*, Croom Helm, Londres
 Encrevé, P. (1988): *La liaison avec et sans enchaînement*, Saul, Paris
 Hogg, R. & McCully, C.B. (1987): *Metrical Phonology*, Cambridge
 Martinet, A. & Walter, H. (1973): *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, France-Expansion, Paris
 Nespor, M. & Vogel, I. (1986): *Prosodic Phonology*, Foris, Dordrecht
 Hulst, H. van der & Smith, N. (1982): *The Structure of Phonological Representations* (parts I & II), Foris, Dordrecht